

- À la Commission des droits de l'homme, à Genève, le Canada a coparrainé, au début de l'année, un projet de résolution sur la situation des droits de l'homme en Chine. Cette résolution exprimait de l'inquiétude devant les fréquentes allégations de violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales par les autorités locales, provinciales et nationales, et aussi devant les allégations de restrictions sévères imposées aux droits de rassemblement, d'association, d'expression et de culte, de même qu'au droit à une procédure judiciaire normale et à un procès équitable.
- L'aide au développement est un moyen important de promouvoir les droits de la personne, la démocratie et les principes de bon gouvernement. Plusieurs projets sont en cours d'élaboration au Canada pour amener les Chinois à réformer leurs structures juridiques, à rendre les procédures judiciaires plus transparentes et à adapter ces structures aux nouveaux besoins engendrés par la réforme économique. Parmi les projets que nous avons entrepris, signalons l'aide à la recherche sur les droits de la personne, l'assistance technique à la révision des procédures pénales pour mieux protéger les droits des accusés, la réforme du droit pénal et les échanges d'avocats. Grâce à l'accent que l'ACDI a mis récemment sur les droits de la personne et le développement démocratique dans son programme de développement, les fonds alloués à la coopération augmenteront. Toujours dans le but de poursuivre ces objectifs, une invitation à venir étudier les institutions et les structures relatives aux droits de la personne existant au Canada a été faite au président du Congrès national populaire, M. Qiao Shi, et à une délégation de haut niveau.
- Les visites bilatérales de haut niveau effectuées depuis un an ont souligné l'importance des principes de bon gouvernement. Ainsi, le conseiller d'État, M. Li Guixian, et le ministre du Personnel, M. Song Defu, ont tenu à Ottawa en mai 1995, des discussions sur la réforme et la gestion de la fonction publique. La visite a aussi été l'occasion d'échanger des points de vue sur certaines questions qui dominent la politique chinoise, tels la corruption et l'abus de pouvoir, les problèmes structureaux des institutions gouvernementales et la réforme du rôle de l'État. Le ministre du Développement des ressources humaines, M. Lloyd Axworthy, a donné suite à ces rencontres durant sa visite à Beijing en juillet 1995, où il a discuté de l'expérience du Canada en matière de réforme de programmes portant, entre autres, sur le régime de pensions, l'adaptation de la main-d'oeuvre, la création d'emplois et l'enseignement.